

Direction générale des services
Centre administratif municipal
7, avenue Adrien Raynal
94310 Orly
01 48 90 22 52

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011

L'An Deux Mille Onze, le vingt deux septembre, à Vingt Heures Trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le quinze septembre Deux Mille Onze, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame JANODET - Maire.

PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Philippe MENAGER - Hind BENAÏNI - Ghislaine PATRY - Farid RADJOUH - Paul FAROUZ - Maurice CHAUVET - Jacqueline MARCONI - Jean-François CHAZOTTES - Alain GIRARD.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Denis AZAN - Dahmane BESSAMI - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Malikat VERA - Frank-Eric BAUM - Imène BEN CHEIKH - Odette TERRADE - Pascale SOULARD - Mohammed GHERBI - Thierry ATLAN - Mustapha NAIDJA - Abdelkrim HELALA.

Absents représentés

**Monsieur Bakay MEZRHIR représenté par Madame Jacqueline MARCONI
Madame Nathalie BESNIET représentée par Monsieur Maurice CHAUVET
Madame Geneviève LAVILLE représentée par Madame Christine JANODET
Madame Catherine DUVERNOY représentée par Monsieur Jean-François CHAZOTTES
Monsieur Gaston VIENS représenté par Madame Hind BENAINI
Madame Claire CABRERA représentée par Madame Ghislaine PATRY
Monsieur Chérif ZEKOUANE représenté par Monsieur Dahmane BESSAMI
Monsieur Habib HASSOUNI représenté par Monsieur Alain GIRARD
Madame Nadia EL HADI représentée par Monsieur Mohamed GHERBI**

Absents non représentés

**Monsieur François PHILIPPON
Madame Elisa MORMIN**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Malikat VERA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Monsieur Marc NIVET, Directeur général Adjoint des services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20 h 35.

Une minute de silence est observée en hommage à André BATTU conseiller municipal de 1953 à 1963 et au docteur Albert ATTLAN conseiller municipal de 1977 à 1983.

L'ordre du jour de la présente séance est adopté à l'unanimité.

L'urgence du vœu concernant la cotisation pour la formation des agents territoriaux est adoptée à l'unanimité.

Le compte-rendu de la séance du 23 juin 2011, est adopté à l'unanimité. Les 4 membres du GCSAS ne prenant pas part au vote dans l'attente des procès-verbaux intégraux. Madame la Maire précise qu'après des difficultés techniques d'enregistrement, le dernier PV est à la frappe et un système d'enregistrement numérique a été mis en place.

Les arrêtés pris par Madame la Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordée ainsi que la liste des marchés passés par procédure adaptée et par procédure formalisée sont présentés et ne font l'objet d'aucune remarque.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Au préalable, Madame la Maire, au moment où l'assemblée générale des nations unies examine les conditions d'une paix juste et durable entre les peuples israéliens et palestiniens précise que l'ensemble du Conseil municipal a l'espoir qu'une solution sera trouvée.

Cela passe en particulier par la reconnaissance de deux états, pour que leurs peuples puissent vivre en sécurité dans des frontières sûres.

Rentrée scolaire :

La rentrée scolaire s'est passée mieux que prévu.

Si l'on regrette la diminution des postes du RASED, en application de la réduction générale des politiques publiques, que nous refusons, notre ville a obtenu malgré la RGPP, l'ouverture de 4 classes supplémentaires :

3 classes en maternelle à Paul ELUARD, Jean MOULIN, au Noyer GRENOT, et une classe à l'école primaire Jean MOULIN.

Notre mobilisation aux côtés des parents et des enseignants, notre vigilance pour demander le respect de la loi sur l'accueil prioritaire des enfants en ZEP dès 2 ans, nous a permis d'être entendus, et ainsi de préserver la qualité de la politique éducative sur notre commune.

ANRU Navigateurs :

Les travaux dans tous les quartiers qui bénéficient des crédits de l'ANRU sont dans une phase de réalisation active.

En raison de la bonne avancée de ce programme, la ville d'Orly est la seule avec Toulon à avoir pu obtenir les derniers soutiens financiers de l'ANRU : 8,5 millions d'euros pour le quartier des Navigateurs.

Fin du bidonville d'Orly et ouverture du lieu d'insertion :

Comme nous l'avions souhaité, l'implantation du lieu d'insertion cet été a permis de faire disparaître le bidonville de la rue Pierre SEMARD.

Les six premières maisons sont assemblées, avec la participation des familles et le soutien de 2 chantiers de jeunes bénévoles du monde entier.

Tous les enfants et adolescents ont été normalement scolarisés dans nos écoles et collèges.

Le conseil général a mis en place le suivi social de ces personnes dans une perspective d'insertion.

Marché du Centre Ancien :

Le transfert du marché du centre ancien sur sa nouvelle place le 10 septembre à un été un vrai succès. Madame la Maire salue le travail des services aux côtés de ses adjoints, Hind BENAINI et Jean-François CHAZOTTES.

Forum du Temps Libre :

Comme prévu, le Forum des sports s'est ouvert aux associations socio culturelles de la ville d'Orly.

Samedi 10 septembre le premier Forum de temps libre a permis à plus de 4000 Orlysiens de venir s'informer ou s'inscrire dans les différentes activités organisées par des associations et services de la ville.

Acte 2 de la démocratie locale :

Notre ville est en profonde mutation et nous souhaitons que tous les habitants y soient associés et donnent leur avis.

Une dizaine de réunions sera organisée entre le 8 octobre et le 26 novembre, dans tous les quartiers de la ville.

Par ailleurs, le 6 octobre à 20h, la commission du débat public organise son débat de clôture sur l'interconnexion sud LGV au Centre Culturel d'Orly pour toute la région parisienne.

Evènements culturels :

Monsieur MENAGER rappelle le succès des journées du patrimoine et notamment de l'hommage au club de jazz d'Orly des années 70. Il invite les Conseillers à participer nombreux aux prochains rendez-vous :

Ouverture de saison le 23 septembre au Centre Culturel

30 septembre la journée des fanfares dans les gares des Saules et d'Orly Ville de la ligne C du RER

- Nuit blanche dans les rues dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre 2011.

- Une déambulation chorégraphique entre le Centre Culturel et la place du Général Leclerc.
- Semaine du cinéma italien du 28 septembre au 4 octobre 2011

Fête de l'énergie du 15 au 21 octobre :

Madame PATRY Informe de l'engagement de la commune à la semaine de l'énergie entre le 15 et le 21 octobre, en partenariat avec l'association La Bouilloire, qui développe les informations sur l'énergie dans le Val de Marne.

Un stand d'information et de conseil sur les économies d'énergie, l'isolation, les aides financières, se tiendra Mercredi 19 octobre de 10h à 12h au Centre Administratif et vendredi 21 octobre de 10h à 18h30 au Centre commercial Orlydis. Le vendredi soir, au Centre Culturel, un débat sera organisé à l'issue de la projection du film : « l'obsolescence programmée. »

Elections sénatoriales :

Madame la Maire rappelle l'importance du vote pour les élections Sénatoriales dimanche 25 septembre 2011 et salue le travail des Sénateurs sortants.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5- Démocratie locale acte 2.

Adopté à la l'unanimité.

6- Fonds de solidarité des communes de la Région d'Ile-de-France – rapport d'utilisation sur l'exercice 2010.

Le Conseil municipal prend acte.

7- Mise à jour du régime indemnitaire des techniciens territoriaux.

Adopté à la l'unanimité.

8- Modification du tableau des effectifs.

Adopté à la l'unanimité.

9- Modification d'un poste d'attaché.

Adopté à la l'unanimité.

10- Les modalités de remboursement des frais de déplacement.

Adopté à la l'unanimité.

11- Renouveau des conventions de mise à disposition de personnel entre les maisons des jeunes et de la culture en Ile-de-France – Fédération régionale et la Ville d'Orly.

Adopté à la l'unanimité.

12- Indemnités représentatives de logement des instituteurs, complément communal.

Adopté à la l'unanimité.

13- Convention entre l'Etat et la Ville d'Orly en vue de l'enregistrement de la demande de logement social.

Adopté à la l'unanimité. Un rapport complémentaire sur la situation du logement sera présenté lors d'un prochain conseil.

14- Budget supplémentaire 2011 – Budget annexe d'assainissement.

Adopté à la majorité moins 6 abstentions (2 RDCM et 4 GCSAS)

15- Convention de financement partenarial pour l'implantation du grand Stade de rugby sur le site Thiais-Orly.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions (GCSAS)

16- Approbation des comptes de cessions relatifs à al parcelle cadastrée section V numéro 14, sise 03-05 rue Basset et accord donné au SAF94 de vendre ce bien à la SEMORLY.

Reporté au prochain conseil.

17- Rectification des délibérations du Conseil Municipal d'Orly des 26 février 2008 et 26 mars 2009 portant cession à la société Bouygues Immobilier d'une emprise de terrain de 3200 m sise 11 à 17 rue Louis Bonin.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions (GCSAS)

18- Délimitation d'un nouveau secteur de renouvellement urbain des Roses sur la zone C du projet de révision du plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly où les 1°, 2° et 5° de l'article l'article L.147-5 du code de l'urbanisme restent applicables.

Adopté à la majorité moins 4 contre (GCSAS)

19- Cession à la Semorly des entreprises de terrains nécessaires à la signature d'une convention de projet urbain partenarial, référencées au cadastre section U, parcelles numéros 19 et 286, d'une contenance de 1 056 m² pour la somme totale de 415 000 €.

Adopté à l'unanimité.

20- Incorporation dans le domaine privé de la commune d'un bien, sis au 5ter de la rue Maréchal Foch à Orly, référencé au cadastre section V, parcelle n°1, d'une contenance de 96 m², déclaré bien vacant et sans maître.

Adopté à l'unanimité.

21- Incorporation dans le domaine privé de la commune d'un bien, sis au lieu dit le Clos Pantin à Orly, référencé au cadastre section G, parcelles n° 183 et 185, d'une contenance respective de 227 m et 156 m, déclarés biens vacants et sans maître.

Adopté à l'unanimité.

22- Adhésion au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) de la communauté d'agglomération Seine-Défence pour la commune de la Puteaux.

Adopté à l'unanimité.

23- Convention de partenariat Ville d'Orly – Valophis habitat – Uniscité pour le projet « MédiaTerre ».

Adopté à l'unanimité.

24- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – année 2010.

Adopté à l'unanimité.

En réponse à une demande de Madame SOULARD, Madame la Maire donne son accord pour l'envoi dématérialisé des dossiers aux Conseillers municipaux.

25- Décision modificative n°3 postérieure au budget primitif et au budget supplémentaire 2011.

Adopté à la majorité moins 6 abstentions (2 RDCM et 4 GCSAS).

26- Convention de partenariat avec le réseau néphrologie d'Ile-de-France (RENIF) pour l'organisation du dépistage et la prise en charge des patients d'insuffisance rénale chronique sur le territoire orlyzien.

Adopté à la l'unanimité.

27- Renouvellement de la convention de prévention bucco-dentaire 2010-2011, Ville d'Orly et département du Val-de-Marne.

Adopté à la l'unanimité.

28- Tarifs du centre équestre pour l'année 2011-2012.

Adopté à la l'unanimité.

29- Questions diverses.

Madame SOULARD signale la mauvaise diffusion du journal Orly ma Ville dans certaines rues du Vieil Orly.

Madame la Maire regrette cette situation et informe que le distributeur a été mis en demeure de respecter ses obligations.

Monsieur GIRARD fait part de sa préoccupation suite à la suspension des fonds Européens destinés à l'aide alimentaire pour les personnes les plus démunies.

Madame la Maire associe l'ensemble du conseil à ces protestations.

Madame BENAINI, en réponse à une question posée lors du précédent conseil, précise le statut juridique des fosses septiques. Elle confirme que ces dernières doivent être supprimées en secteur urbain, dans le respect des règles d'hygiène et d'assainissement.

**VŒU D'URGENCE
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2011**

Objet : Demande au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10% de la cotisation pour la formation des agents territoriaux.

Vu le projet de loi de finance rectificative qui abaisse la cotisation versée par les collectivités territoriales aux CNFPT de 1% à 0,9% dès 2012.

Considérant la nécessité de garantir le droit à une formation de qualité aux agents de la fonction publique territoriale.

Considérant le rôle incontournable du centre national de la fonction publique territoriale qui assure l'essentiel de la formation des agents de notre commune.

Considérant que cette diminution fragiliserait la seule institution qui assure une réponse mutualisée pour les communes.

Considérant le surcoût que représenterait cette baisse apparente de 12.000 € pour la commune en la contraignant à faire appel à des organismes de formation privés.

Considérant la déclaration de l'Association des Maires de France qui sollicite le maintien de ce financement

Considérant l'appel solennel de l'ensemble des associations représentatives des collectivités locales et des organisations syndicales « pour la défense du droit à la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale »

Le Conseil municipal d'Orly,

Demande que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au centre national de la fonction publique territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Adopté à l'unanimité.

Madame la Maire précise les dates des prochains conseils municipaux, le mercredi 19 octobre, le jeudi 17 novembre et le jeudi 15 décembre.

La séance est levée à 23 h 15.

Malikat VERA

Secrétaire de séance

Christine JANODET

Maire
Conseillère générale du Val-de-Marne